

MAIRIE DE PREDEIGNES (LOT)

PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 29 octobre, 20h30, et en application des articles L.2121-7 et L.2121-8 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.). Le Conseil Municipal de la commune de PREDEIGNES, s'est réuni.

Etaient présents les conseillers suivants : Marie-Hélène TAURAND, Monique VILLENEUVE, Pascal BAHU, André BOURGUIGNON, Alain JUVENAL, Christian SOUIRY, Guy TARAYRE, Jean-François TAURAND, Philippe THIBAUT.

Excusés : Magali BARRIERE, Gérard TEYSSEDOU.

Secrétaire de séance : Jean-François TAURAND.

Ordre du jour:

Délibérations :

- demande d'adhésion de la commune de Balaguiet d'Olt à la communauté des communes du Grand-Figeac,
- compétences du Grand-Figeac. Transfert de nouvelles compétences,
- virements de crédits,

Présentation du SCOT,

Syded, opération "commune 100% compostage",

Travaux communaux,

Questions diverses.

Délibérations du conseil :

Périmètre du Grand-Figeac. Adhésion de la commune de Balaguiet d'Olt.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-18 ;

Vu la notification en date du 30 septembre de la délibération n°095/2015 du conseil communautaire du Grand-Figeac portant sur la modification du périmètre communautaire par adhésion de la Commune de BALAGUIET D'OLT au Grand-Figeac au 1er janvier 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement à l'adhésion de la Commune de BALAGUIET D'OLT au grand-Figeac avec une date d'effet au 1er janvier 2016.

Compétences du Grand-Figeac. Transfert de nouvelles compétences.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-17,

Vu la notification en date du 1er octobre de la délibération n°096/2015 du Conseil communautaire du Grand-Figeac portant sur la définition des compétences obligatoires et facultatives du Grand-Figeac suite à la fusion des Communautés au 1er janvier 2014,

Considérant la fusion des Communautés de Communes Causses-Ségala-Limargue, Vallée et Causse, et Figeac Communauté au 1er janvier 2014 qui a impliqué une mise à plat des statuts communautaires issus des trois anciennes Communautés de Communes (redéfinition de l'intérêt communautaire, restitution de certaines compétences aux Communes, transfert de nouvelles compétences au Grand-Figeac),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement concernant les modifications statutaires proposées dans le projet de statuts du Grand-Figeac annexé à la présente délibération.

Vote de crédits supplémentaires n° 4.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1341	D.E.T.R. non transférable	80.00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		80.00
TOTAL :		80.00	80.00

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Points à l'ordre du jour

-Syded, opération "commune 100% compostage"

Madame Anne BOURGUIGNON, référente environnement pour notre village, vient évoquer au Conseil Municipal l'opération « Commune 100 % compostage ». Cette opération a pour but d'agir sur la réduction des déchets en engageant des actions en faveur notamment du compostage.

Après discussion, le Conseil Municipal propose l'achat de deux composteurs collectifs qui pourrait être installés à la salle d'animation.

Une information sera redonnée dans le journal communal pour promouvoir les composteurs individuels.

- Présentation du SCOT

Monsieur André BOURGUIGNON, délégué au SCOT, effectue la présentation.

Ce sigle signifie Schéma de Cohérence Territoriale. C'est un bureau d'étude qui a eu en charge d'élaborer, en concertation avec les élus des différentes communes, ce document « stratégique » qui se veut être un document de Gestion, un document Pédagogique et non un document d'Intention. C'est en 2012 que les travaux ont commencé.

La première partie de cet énorme travail a consisté en un diagnostic, en quelque sorte un état des lieux des communes composant les communautés de communes du Grand Figeac et du Haut Ségala. Cette étude a permis d'abord de clarifier le territoire (de 3 ComCom + 1 commune isolée, nous sommes passés à 2 ComCom) puis de dresser des constats et de formuler les enjeux.

Mettre de la cohérence dans un fonctionnement de territoire composé de 91 communes, ce n'est pas une simple affaire et ça nécessite la prise en compte d'une population de 45 000 habitants et des besoins spécifiques qui en découlent.

Les analyses prendront en compte

- Une dimension sociale : On reparle de croissance démographique due en partie à une certaine attractivité du territoire (Logements, équipements, services)
- Une dimension économique : c'est la question de l'emploi. Parvenir à trouver un certain équilibre dans la répartition de la dynamique d'emplois. En gros, 9 communes (Figeac en particulier) bénéficient de cette dynamique d'emploi pendant que le Haut-Ségala connaît une sérieuse baisse du nombre d'emplois. Les principales filières sont l'aéronautique, la mécanique, l'agroalimentaire, le tourisme, les PME, PMI, TPE. Un Zoom sur l'activité agricole qui reste un des piliers du développement économique du pays de Figeac. On parle de la filière bois ainsi que celle de la châtaigne. L'accent sera mis également sur le développement de la formation.
- Une dimension environnementale où il sera question d'espace, de paysage, d'eau et de la ressource « sol » par rapport à l'implantation urbaine.

- Une dimension territoriale qui considérera les projets d'infrastructures qui auront forcément un impact sur le fonctionnement du territoire

Deux documents seront réalisés à partir de ces analyses

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) pour les 15 années à venir. Il présente les choix et enjeux politiques et doit apporter des réponses aux questions soulevées dans le diagnostic.

Le Document d'Orientations et d'Objectifs apporte les outils nécessaires.

Ces documents sont structurés de la même façon autour de 4 objectifs :

- 1 : Conforter un aménagement équilibré et solidaire du pays.
- 2 : Maintenir et renforcer la capacité d'attractivité économique.
- 3 : Ménager et sauvegarder les patrimoines et les ressources naturelles.
- 4 : Préserver, transmettre l'héritage paysager et construire le patrimoine de demain.

Cette présentation permet au Conseil Municipal d'évoquer ce que représente l'élaboration de cet outil pour notre commune.

L'urbanisme est un des enjeux de ce document.

Notre commune ne possède à ce jour aucun document d'urbanisme propre.

Le SCOT étant terminé et étant un outil opposable à tout documents d'urbanisme ; notre commune peut désormais entamer une réflexion pour élaborer un document d'urbanisme.

Travaux communaux

Pont de Gabanelle : les travaux sont terminés. Le CM émet des réserves sur les gardes corps du pont. Monsieur Alain JUVENAL cherchera les normes en vigueur.

Route Gabanelle/Le Castanié : la société Stap a effectué un nivelage de certaines parties du chemin et a réalisé des saignées pour évacuer l'eau. Les travaux effectués, la Société de Chasse s'est engagée à entretenir de chemin.

Route de Cour de Bataille : des travaux seront réalisés afin de canaliser une partie des eaux d'écoulement en amont des habitations (pose de bordures et caniveaux).

Compte-rendu de réunions

Monsieur Christian Souiry relate la réunion à laquelle il a participé concernant un chemin de randonnée de Pays-Patrimoine Conques/Rocamadour et qui passerait par notre commune (Gabanelle).

Le projet est à l'étude et devrait se coordonner avec les autres projets qui traversent le LOT. Monsieur Le Maire rappelle que les comptes-rendus des conseils communautaires sont disponibles en mairie.

Monsieur Le Maire évoque aussi l'inventaire de tous les problèmes de lignes « Orange » rencontrés sur la commune (lignes au sol, poteaux cassés...). Les problèmes recensés seront collectés à l'échelle du canton ; une démarche collective sera ensuite engagée auprès de différents interlocuteurs (Etat, Orange, Parlementaires...).

Questions diverses

Messieurs Jean-François TAURAND, Philippe THIBAUT et Alain JUVENAL font part d'une demande de la Société de Chasse sur la possibilité d'installer un mobil-home (lieu de rencontre pour les chasseurs) sur le terrain communal de l'ancien espace propreté. Il sera vérifié les mesures réelles du terrain appartenant à la commune ainsi que la réglementation sur l'installation d'un tel équipement. Sur le principe, le Conseil Municipal souhaite apporter son soutien à la Société de Chasse pour trouver une solution.

La séance est levée à 0h15.